



... et les clandestins, trafiquants et autres resquilleurs lui rendent bien.

E N Q U Ê T E

FRONTIÈRES AUX AÉROPORTS FRANÇAIS : LA GRANDE PASSOIRE

> Alex Jordanov

À cinq mois des JO de Paris 2024 et de ses 15 millions de visiteurs attendus, à l'heure où dans certains départements français, la question de la suppression du droit du sol est évoquée comme parade à des vagues migratoires incontrôlables et incontrôlées, *L'Envers des affaires* a voulu tester quelques-unes des principales portes d'entrée en France : les terminaux d'aéroports, en particulier, celui d'Orly.

Une fois de plus, la réalité dépasse la fiction et les fantasmes sécuritaires les plus paranoïaques : s'il y a – a priori – encore des pilotes dans l'avion, une fois posé au sol, c'est « *open space* » pour des centaines de passagers, libres de s'égayer, à peine le pied posé sur le tarmac. Contournement des barrières et contrôles douaniers, passages libres avec ou sans visas, complicité de personnels formés en quelques semaines et habilités à exercer des fonctions de police... Bref, relevez vos tablettes, attachez vos ceintures : atterrissage imminent... Bienvenue au terminal P comme... Passoire !

VŒUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

PARIS – MARDI 23 JANVIER 2024



Discours des vœux au monde du sport d'Emmanuel Macron, lors de sa visite à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) en janvier dernier, six mois avant le « grand rendez-vous » des JO de Paris.

En ce début d'année 2024, agriculteurs et tracteurs investissent les grands axes routiers de la capitale. D'inraisemblables bouchons bloquent la circulation autour de Paris. Énième crise existentielle de la « France qui se lève tôt », et comme souvent dans ces moments délicats pour le pays, un président qui brille par son absence. Le monarque est « aux Indes » et se délecte des tours de calèche organisés par ses hôtes. Chevaux de compétition, pompons rouges, un protocole digne de Cléopâtre pour le président français, vêtu pour la circonstance en queue-de-pie, façon XIX^e siècle. Au même moment à Paris, (Maître) Gims gare sa Ferrari dans la cour de l'Élysée, venu dîner en compagnie de Rihanna et de son compagnon A\$AP Rocky avec la première dame Brigitte Macron... La déconnexion est totale avec le peuple de France.

Juste avant de s'envoler pour New Delhi, le président nous a gratifiés d'un discours dont seul lui a le secret. À quelques mois de

l'ouverture des Jeux olympiques, installé sur un podium au pied de la tour Eiffel, il s'est voulu viril et rassurant. Tous les éléments de langage de ses communicants y étaient jetés pêle-mêle pendant près de quarante minutes pour célébrer « nos valeurs universelles », bien sûr, mais surtout la promesse de « l'exemplarité sécuritaire » de notre pays.

Autant de mots qui sonnent bien creux à l'approche du grand rendez-vous mondial de l'été, quelques jours après que la nouvelle loi sur l'immigration s'est vue vidée de presque la moitié de sa substance par le Conseil constitutionnel. Sur le terrain, dans les faits, qu'en est-il de cette « exemplarité sécuritaire » ? **Quelques jours auparavant, l'association de lanceurs d'alerte « Worldwide Alert Launcher » a attiré notre attention sur les graves dysfonctionnements à nos frontières, notamment aux aéroports.** Nous nous sommes rendus à l'aéroport Orly, à la rencontre de fonctionnaires de police et des douanes pour y voir plus clair.

« Venir en France, c'est super facile. Il n'y a quasiment plus aucun véritable policier sur la ligne de frontière. » C'est par ces mots désabusés que nous accueille Fabien [les prénoms ont été changés par souci d'anonymat, NDLR], policier gradé de la PAF (Police aux frontières) aux aéroports de Paris. La trentaine bien tassée, ce fonctionnaire très bien noté par sa hiérarchie nous fait découvrir son monde. Pour lui, la mission régaliennne de la police a été diluée, totalement effacée même par endroits, par des décisions administratives hâtives prises en haut lieu, par des technocrates qui se soucient peu de l'intérêt général de la France. Mots d'ordre : il faut éviter, à tout prix, les queues de plus quarante minutes au poste-frontière, et s'assurer que chacun puisse voir « du bleu », entendez : « La police veille, tout est calé, circulez, bonnes gens »... Telle est la consigne tombée d'en « haut », du directeur de l'aéroport. « En réalité, on doit recruter massivement, comme on peut, à l'approche des Jeux olympiques. On donne aux nouvelles recrues un gilet noir siglé "garde-frontières" dans le dos. Certains le portent, ou pas, et chacun a une couleur de vêtement différente sous le gilet. Ce n'est pas vraiment un uniforme. C'est multicolore... On passe pour des rigolos. »

« On donne aux nouvelles recrues un gilet noir siglé "garde-frontières" dans le dos. Certains le portent, ou pas, et chacun a une couleur de vêtement différente sous le gilet. Ce n'est pas vraiment un uniforme. C'est multicolore... On passe pour des rigolos. »

En ce début d'année 2024, le ministère de l'Intérieur met en place un « recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer » avec « affectation dans les services de la direction nationale de la police aux frontières, en Île-de-France ». Le dossier de candidature doit comprendre : le formulaire d'inscription rempli, daté



La PAF a lancé un vaste plan de recrutement jusqu'à fin 2024 dans le but de recruter un total de 1 300 garde-frontières. Les candidats, fonctionnaires ou contractuels (3 ans renouvelables une fois), sans diplôme ni concours, auront à travailler « en équipe » sur une « mission stratégique » de la sécurité nationale...

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 Direction Nationale de la Police aux Frontières

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER POUR LES SERVICES LOCALISÉS AU SEIN DE LA DIRECTION NATIONALE DE LA POLICE AUX FRONTIÈRES

au titre de l'année 2024

Pour vous inscrire, vous avez le choix entre deux possibilités : inscription en ligne ou inscription papier. Vous devez absolument faire un choix entre ces deux procédures. Ne commitez pas de double inscription en ligne.

Date d'ouverture des inscriptions : lundi 15 janvier 2024
 Date limite de retrait du formulaire d'inscription par voie électronique ou postale : vendredi 16 février 2024
 Date limite de validation des inscriptions sur le serveur électronique ou d'envoi des dossiers d'inscription par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : vendredi 16 février 2024
 Sélection des candidats sur dossier : à partir du vendredi 23 février 2024
 Entretien avec la commission de sélection pour les candidats retenus : à compter du 25 mars 2024 (date prévisionnelle)

Une fois rempli, le présent formulaire doit être transmis, par voie postale, au plus tard le vendredi 16 février 2024 (le cachet de la poste faisant foi) :

Ministère de l'Intérieur
 SG/DIR/SE/RT/IRDP-Section concours
 Recrutement sans concours
 27 cours des Petites Écoles
 77185 LOGNON

Pour des questions portant sur le dossier d'inscription et sur l'organisation de l'examen, vous pouvez contacter le Bureau de recrutement et de la promotion professionnelle-Section concours : gdf@concomin.iaf@interieur.gouv.fr

Les renseignements demandés ci-après présentent un caractère obligatoire pour le traitement de l'inscription.

Les articles 34 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'accès des citoyens aux fichiers et aux données nominatives à toute personne qui figure dans un fichier le droit d'accéder, communiquer et rectifier des informations qui le concernent.

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER

AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 POUR LES SERVICES LOCALISÉS AU SEIN DE LA DIRECTION NATIONALE DE LA POLICE AUX FRONTIÈRES

Il est ouvert au titre de l'année 2024 un recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

Le nombre de postes ouverts est de 200 (deux cents).

Ces postes sont à pourvoir au sein de la direction nationale de la police aux frontières (cf. annexe ci-dessous présentant la liste des postes à pourvoir).

Le calendrier de recrutement est le suivant :

Date d'ouverture des inscriptions : lundi 15 janvier 2024
 Date limite de retrait du formulaire d'inscription par voie électronique ou postale : vendredi 16 février 2024
 Date limite de validation des inscriptions sur le serveur électronique ou d'envoi des dossiers d'inscription par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : vendredi 16 février 2024

1^{re} phase de recrutement – sélection des candidats sur dossier : à partir du vendredi 23 février 2024

2^e phase de recrutement – entretiens avec la commission de sélection pour les candidats retenus : à compter du lundi 25 mars 2024 (date prévisionnelle)

Le dossier de candidature est constitué des trois éléments suivants :

a) Le formulaire d'inscription ;
 b) Un curriculum vitae détaillé du candidat indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
 c) Une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat ;

Le dossier de candidature doit être adressé soit par voie électronique soit par voie postale.

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection composée d'au moins trois membres, dont un au moins appartenant à une administration ou à un établissement public autre que celle ou ceux dans lesquels les emplois sont à pourvoir.

Les candidats retenus pour un entretien reçoivent une convocation à l'entretien.

L'entretien, d'une durée de 20 minutes, se déroule devant la commission de sélection. Cet entretien a lieu en région Île-de-France.

..

Pour toutes informations complémentaires, se reporter au guide d'inscription.

POSTES À POURVOIR

Les adjoints administratifs recrutés seront affectés sur des missions de gardes-frontières dans les services de la direction nationale de la police aux frontières



Toute personne (résidente française ou non) qui transporte de l'argent liquide (espèces, instruments négociables au porteur, or...) d'un montant égal ou supérieur à 10 000 euros, qu'elle soit propriétaire ou non des sommes transportées, est tenue de le déclarer à la douane.

C'est la ruée sur les garde-frontières formés à la va-vite. Environ 140 postes à pourvoir à Roissy, 50 autres à Orly et une vingtaine à Beauvais, pour un salaire qui oscille entre 47 et 75 euros par jour net d'impôts, d'après les policiers. L'un d'eux nous confie en « off » :

« On a regardé la liste des candidats pour la cuvée du printemps ; dans le lot, il y a même des Turcs ! [comprendre des binationaux franco-turcs, NDLR] Des gars qui ont une entreprise de BTP à 6 millions de chiffre d'affaires et qui postulent. On sait très bien qu'ils s'en foutent de la formation. Tout ce qu'ils veulent, c'est

la carte de policer pour pouvoir tourner tranquilles en banlieue nord d'où ils viennent. Il y a aussi des gens inscrits au TAJ, des "tajés" comme on dit. » Le TAJ, c'est un listing de « Traitement des antécédents judiciaires¹ », utilisé dans le cadre des enquêtes judiciaires (recherche des auteurs d'infraction) et d'enquêtes administratives, par exemple préalables pour l'accès aux professions de la sécurité, à certains emplois publics ou sensibles (police, gendarmerie, aéronautique, défense).

Pour Sami, agent des douanes également très bien noté par sa hiérarchie, cette légèreté dans le recrutement a également des conséquences néfastes sur la sécurité intérieure. Des puissances étrangères peuvent aisément placer leurs agents aux postes-frontières et surveiller les allées et venues d'opposants ou faciliter l'entrée de leurs agents sur le territoire national. Pourtant, il y a bien une antenne de la DGSJ² à l'aéroport. « On les connaît, ce sont les mêmes depuis dix ans. On les voit sur les caméras de surveillance. On ne sait pas trop ce qu'ils font... » Fabien nous montre les photos d'un passager qu'ils viennent de repérer et de contrôler ce matin-là. Un ancien militaire algérien avec 416 000 euros sur lui, en coupures de 200...



Les agents de la police des frontières doivent faire face à de nombreuses stratégies utilisées pour entrer illégalement dans l'espace Schengen.

Page de garde du formulaire d'inscription (à gauche) correspondant à l'avis de poste (à droite) émis par le ministère de l'Intérieur.

et signé, une lettre de motivation et un curriculum vitae indiquant, par exemple, le niveau d'études et les précédents emplois, si on en a eu. La formation qui suit comprend des cours de déontologie policière et de tâches administratives. Savoir utiliser les logiciels, quelques phrases sur les visas, et la bonne lecture des passeports. Il faut être de nationalité française, mais les binationaux sont acceptés. Au bout d'une quinzaine de jours, on hérite du gilet noir « garde-frontières » (ou d'un uniforme de police pour les réservistes) et, surtout, d'une carte de police...

Adossée à son aubette (le terme policier pour cabine de contrôle des passeports), une garde-frontière affable nous confirme l'étonnante facilité de son recrutement :

« Il faut envoyer une lettre de motivation et un CV ; après, on vous pose des questions sur ce que vous connaissez de l'aéroport. C'est vraiment des questions basiques... Moi,

je dirais que c'est plus comme un entretien. Un échange, en fait : Qu'est-ce que vous connaissez de la police, tout ça. Qu'est-ce que vous faites si des personnes sont récalcitrantes. Ça dure quinze, vingt minutes. Et ils recrutent de tout.

– Comment ça, de tout ? Des boulangers, des mécaniciens, des banquiers ?

– Oui, oui, il y a de tout. Marie était caissière, Samia travaillait dans une sandwicherie. Cependant, il faut faire attention parce qu'il y a les ACF (assistants contrôle frontières) et les PATS (personnels administratifs, techniques et scientifiques). Les contractuels (ACF), c'est des CDD de 3 ans ; après, on leur dit "merci, au revoir". Ceux qui viennent de l'administration peuvent être titularisés au bout d'un an. » Dans l'aubette voisine, l'un de ses collègues renchérit : « Moi, je viens du privé, boutique duty-free et société de sécurité, je travaillais déjà sur l'aéroport, c'est eux qui sont venus me chercher. »

« On ne peut rien faire, parce qu'il nous a dit qu'il transportait l'argent pour un "ami" là-bas... en Turquie. Il aurait été intéressant d'archiver ce type par nos services de renseignement. Il y a plein de cas similaires. Celui-là est parti tranquille. On a quand même confisqué le fric. »

En 2017, une affaire d'État avait secoué l'aéroport. Charles D., un capitaine de police, avait été épinglé par l'IGPN [l'inspection générale de la police nationale, la fameuse « police des polices », NDLR] pour espionnage. Né au Congo, Charles D. avait transmis à l'agent M118 des services marocains des données ultrasensibles, notamment sur les fichés S qui transitaient par l'aéroport via Driss A., un intermédiaire, sous-traitant d'une société privée qui effectue les filtrages aux postes-frontières à Orly. Voyages au Maroc et en Angola, argent en liquide, hôtels 5 étoiles, les Marocains avaient bichonné le policier. Ce dernier leur avait même fourni des badges haute sécurité pour faire passer en France sans contrôle frontalier des fichés S ou des

« On se dirige tout droit vers la sous-traitance de nos frontières à des sociétés privées. Souvent, ils sont mieux formés que nos contractuels, mais beaucoup plus opaques. »

passagers sans visa, toujours avec l'aide de son ami Driss A.

« C'est le problème avec ces sociétés de sécurité. On se dirige tout droit vers la sous-traitance de nos frontières à des sociétés privées. Souvent, ils sont mieux formés que nos contractuels, mais beaucoup plus opaques », commente Sami. « Les contractuels sont censés être encadrés par



Contrôle de sécurité à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

DES IMAGES DE VIDÉOSURVEILLANCE UBUESQUES...

Un policier titulaire qui arpente le hall d'arrivée, attendant quelqu'un. Une femme qui vient d'arriver du Gabon descend l'escalator et lui claque la bise. Quelques minutes plus tard, elle poste sur Instagram sa vidéo avec le policier, hilare d'avoir évité les contrôles...



des fonctionnaires de police, mais la plupart du temps, ils sont tout seuls dans l'aubette », renchérit Fabien, le policier de la PAF.

Les deux hommes de terrain nous relatent une longue liste d'aberrations et de dysfonctionnements qu'ils ont personnellement vécus à la frontière d'Orly :

« Les stratagèmes sont multiples. **Certains Africains passent par la Guyane. C'est plus facile que de venir par la Méditerranée.** Je m'explique : ils font São Paulo au Brésil depuis l'Afrique, puis un vol pour le Suriname. Ils traversent le fleuve avec les locaux, et ils sont en Guyane, c'est-à-dire en France. Et c'est gagné : après, il n'y a plus de contrôle frontières, une fois arrivés ici depuis Cayenne. On a également des Érythréens, des Soudanais, et d'autres, de pays de par là-bas. Eux, ils préfèrent l'Angleterre. On ne sait pas comment ils sont arrivés ici ; en tout cas, ils embarquent sans contrôle en zone Schengen pour Dublin. Une fois en Irlande, comme il n'y a pas de frontière avec l'Irlande du Nord ils sont déjà en Grande-Bretagne.

Il y a aussi le truc des bus voyageurs : ils vont chercher les passagers au pied de l'avion pour les ramener au terminal passer la frontière. **Mais parfois, ils « se trompent », et ils déversent un avion entier directement en zone Schengen³ !** On s'en est rendu compte parce que des passagers qui ne voyaient aucun contrôle de passeports, faisaient marche arrière et venaient nous demander de tamponner leurs documents pour être en règle. A posteriori, on visionnait les caméras de surveillance, et on voyait un ou deux bus de 50 personnes venues d'Istanbul, de Tel Aviv ou d'ailleurs, exfiltrées direct jusqu'à la file d'attente des taxis !

– Dans un cas comme ça, vous faites quoi ?
– Rien, trop tard ! Les gens sont déjà dans la nature. On fait “une brève”, une note qui

remonte et se perd dans les hautes sphères de la hiérarchie. Parfois, il y a une enquête, parfois, pas. **J'imagine que le chauffeur a dû prendre un petit billet pour faire passer deux, trois personnes.** C'est quand même difficile de rater la porte des arrivées internationales au volant d'un bus... »

En réaction, la direction de la PAF, par la voix de son directeur Julien Gentile, se fend parfois d'un courrier à l'attention de ses troupes, ceux qui gardent nos frontières, comme celui-ci daté du 9 janvier 2023 : « Deux incidents majeurs m'amènent à effectuer un rappel sur la vigilance des garde-frontières en aubette, de jour comme de nuit. L'efficacité du contrôle transfrontière commande que chaque individu qui traverse la ligne frontière soit contrôlé. Ainsi, en premier lieu, en dehors de toute action de contrôle, le garde-frontière [...] doit s'assurer qu'aucun individu ne se soustrait à sa vigilance. »

Sami, l'air dépité, sort son téléphone et nous fait écouter un enregistrement, une boutade de Jacques Chirac qu'il a conservé précieusement, histoire de détendre l'atmosphère : « Tout le monde est capable de manquer de loyauté quand l'encadrement n'est pas à la hauteur. » Fabien nous montre des images de vidéosurveillance ubuesques. On y voit un policier titulaire qui arpente le hall d'arrivée, attendant quelqu'un. Une femme qui vient d'arriver du Gabon descend l'escalator et lui claque la bise. Quelques minutes plus tard, elle poste sur Instagram sa vidéo avec le policier, hilare d'avoir évité les contrôles...

« Après, il y a les Marocains... Leur truc, c'est qu'ils achètent deux billets, un pour Tunis et un autre pour Paris. Ils passent le contrôle immigration à Casablanca avec un passeport valide sans visa et une carte d'embarquement pour Tunis. Il n'y a pas besoin de visa pour la Tunisie. Et, au lieu de se

« Ici, ce n'est pas comme en Europe de l'Est ou aux États-Unis, ils sont sérieux dans ces pays-là ; ici, nos logiciens sont pourris, la connexion est lente, les ordis buggent. »



L'aéroport Paris-Orly (Val-de-Marne) a enregistré 32,29 millions de passagers en 2023.

présenter à l'embarquement pour la Tunisie, ils embarquent pour Paris à la porte voisine avec leur deuxième billet. Et l'affaire est pliée. Une fois à Paris, le passeport a été détruit en route, et ils demandent l'asile politique ou ils ont un faux visa. Des fois, le faux visa passe. Ici, ce n'est pas comme en Europe de l'Est ou aux États-Unis, ils sont sérieux dans ces pays-là ; ici, nos logiciens sont pourris, la connexion est lente, les ordis buggent. La photo du passeport et le nom s'affichent sur l'écran et, parfois, cela suffit pour passer. Les agents de contrôle des passeports dans les aubettes sont formés pour détecter les faux passeports et visas ; mais, en réalité, il faut des mois, de l'expérience, pour faire ce travail correctement. Ce n'est pas en quelques jours de formation qu'on est au point. »

Pour les fichés S, c'est encore un autre problème. L'idée principale de la fiche S est

d'avoir un suivi de tranches de vie et des déplacements du fiché. Dans la discrétion, car le fiché S n'est pas censé savoir qu'il

« Les agents de contrôle des passeports dans les aubettes sont formés pour détecter les faux passeports et visas ; mais, en réalité, il faut des mois, de l'expérience, pour faire ce travail correctement. »

DES COURSIVES DE L'AÉROPORT AU « COULOIR À MERDE »...

Les boulettes de drogue ingérées par les mules (4 premières images ci-contre) interpellées seront récupérées dans le couloir de cellules « d'expulsion » de l'Hôtel-Dieu, puis désinfectées dans une lessiveuse spéciale (3 dernières images).



l'est... C'est pour ça que ceux qui ont quelque chose à se reprocher préfèrent passer au « PARAFE », ce dispositif de « passage rapide aux frontières extérieures », un contrôle en cabine automatisée, réservé aux citoyens européens, ainsi qu'à certains ressortissants de certains pays tiers munis d'un passeport biométrique.

Le passage par le PARAFE, cela évite le contrôle face à face. Sauf que si l'appareil vous invite à vous présenter à un garde-frontière, l'individu sait immédiatement qu'il est fiché. Pourtant, il est stipulé dans les notes de service relatives aux fiches S que les agents se doivent « de signaler la personne au service inscripteur avec le maximum de rapidité [...] et de maintenir secrète l'existence de cette surveillance ». Si l'individu passe directement par la cabine de contrôle, les contractuels n'ont pas accès aux données dites « sensibles », un voyant rouge apparaît sur l'écran, et ils sont obligés d'appeler le chef de poste, un policier titulaire. **Le fiché S sait alors immédiatement qu'il est surveillé.**

Le second rideau de nos frontières, ce sont les services des douanes. Leurs agents interceptent aussi des voyageurs en situation irrégulière provenant d'un pays Schengen dans le cadre de leur mission. Comme en ce soir du 5 février 2024 : les douanes ont un tuyau, un trafic de cigarettes prenant sa source en Grèce. Ils se présentent à la sortie du vol Transavia T03521 en provenance d'Athènes, et contrôlent les passagers. Ils vont tomber sur une dizaine de Syriens en possession de faux titres de séjour suédois, espagnols et italiens qu'ils se sont procurés en Grèce. À les écouter, une douzaine de leurs compatriotes munis de faux titres de séjour européens sont déjà arrivés par le vol précédent de 14 heures, sans contrôle, zone Schengen oblige. Ils volent tous sur Transavia, c'est moins cher.

Que se passe-t-il pour les Syriens, alors ? Sami hausse les épaules : « Bah, je ne connais pas leurs dossiers ; normalement, la procédure, c'est centre de rétention, puis ils vont demander l'asile politique. Certains vont se voir délivrer une OQTF⁴, mais in fine, ils vont tous prendre le tramway pour monter sur Paris... »

« Il y a des bouletteux dans chaque avion venu de Cayenne. Entre 10 et 30 mules par avion. Ceux qui sortent en premiers, en éclaireurs, on les arrête. Et, pendant ce temps-là, les autres passent derrière eux. »

Dans ce ballet chaotique, incessant et quotidien, la mission première des douanes d'Orly reste la surveillance de l'arrivée de drogue et son interception. Essentiellement en provenance d'Amérique du Sud et des Antilles. Les Hollandais ayant « resserré les boulons » à l'aéroport d'Amsterdam, les trafiquants se sont rabattus sur Paris. Les saisies sont, certes, moins spectaculaires que les tonnes interceptées dans les containers des ports français, mais ici, elles sont quotidiennes et les dégâts de vies humaines se comptent par milliers annuellement.

« On les voit arriver de loin, souffle Sami. Le gars, il vient de faire 8 heures de vol et débarque des tropiques en plein hiver en t-shirt, sans bagages, juste un avec petit sac. C'est un "bouletteux". Quelqu'un qui a avalé des dizaines d'ovules (boulettes) de drogue. Cela peut aller jusqu'à 1 voire 2 kilos de boulettes ingérées. En général, c'est entre 50 et 100 ovules. Il y a des bouletteux dans chaque avion venu de Cayenne. Entre 10 et 30 mules par avion. Ceux qui sortent en premiers, en éclaireurs, on les arrête. Et, pendant ce temps-là, les autres passent derrière eux. Beaucoup d'entre eux s'en foutent, ils sont payés quand même, pour nous avoir enfumés. Pour arrondir leur fin de mois, on voit aussi des hôtesse qui avalent quelques boulettes. Mais elles... On ne les



Les sas du dispositif PARAFE – pour « Passage automatisé rapide des frontières extérieures » – permettent de réduire les temps d'attente aux contrôles, mais sont-ils infaillibles au niveau de la sécurité ?

contrôle pas. On identifie la présence de drogue avec un test urine et au scanner. Ensuite, ils sont envoyés à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Là-bas, on appelle ça "le couloir à merde".

– Le ... ?

– C'est un couloir avec une dizaine de cellules "d'expulsion". On gave les passeurs de laxatifs, les boulettes sont ensuite récupérées après qu'ils ont déféqué, elles sont désinfectées dans une sorte de machine à laver, et c'est parti pour le tribunal de Créteil ! »

« Nous, dans la PAF, on a arrêté de faire du stup', précise Fabien. Il faut trois personnes pour emmener un bouleteux à l'hôpital, on y passe la journée. Si on les arrêtaient tous, il ne resterait plus personne de la PAF à Orly... La semaine dernière, les

“ On a arrêté de faire du stup', [...] Il faut trois personnes pour emmener un bouleteux à l'hôpital, on y passe la journée. Si on les arrêtaient tous, il ne resterait plus personne de la PAF à Orly... ”



Une direction totalement à part : Le CRI d'alerte des agents d'Orly !

Signal faible : désaffectation des effectifs !

En cette année olympique, la « haute » administration voudrait que les personnels aillent toujours « plus vite, plus haut, plus fort » mais elle ne leur donne plus les moyens.

La Direction Régionale d'Orly (DRO) connaît aujourd'hui une perte d'attractivité sans précédent, avec un « effet ciseau » :

- hausse des demandes de mutations au départ,
- baisse des arrivées.

Droit de visite & tabac : après l'inconstitutionnalité, le protocole toqué !!

Comme partout en douane, à Orly l'inquiétude a été grande après la décision rendue par le Conseil constitutionnel (CC) sur la légalité de l'article 60 du Code des douanes (CD). Au moment où certains cherchaient des solutions juridiques, d'autres inauguraient à Orly un « protocole égyptien », permettant de contrôler un maximum de passagers avec un minimum d'effectifs.

Comment ? En permettant à des infracteurs déjà bien connus des services douaniers pour leur participation active au trafic de tabac :

- d'abandonner toute leur marchandise,
- sans assister à la rédaction de la procédure,
- après signature d'un simple formulaire de consentement !

Pour rappel l'article 60-8 du CD précise que « chaque intervention [...] se déroule en présence de la personne concernée ou de son représentant ».

Discrimination & stupéfiants : la Direction poursuit sur sa lancée !?!

En janvier, la DRO continue sur cette lancée et décide un CRI (contrôle renforcé inter-unités) exceptionnel sur une durée d'une semaine, visant à contrôler tous les Nigériens (et uniquement ceux-ci) en provenance des Antilles.

Totale impréparation

Les problèmes d'accueil et de conditions de travail aux unités médico-judiciaires (UMJ) de l'Hôtel Dieu étant bien connus, la DRO a donc décidé une opération massive de contrôles d'individus suspectés de transporter des stupéfiants *in corpore*, dans une totale impréparation !

- Sans effectifs ni moyens supplémentaires.
- Sans concertation avec les services associés (hôpitaux parisiens, office anti-stupéfiants – OFAST...).
- Au mépris des conditions de sécurité des agents (transport en véhicule administratif d'individus dont l'état de santé est souvent déclaré incompatible avec la retenue douanière en raison des risques médicaux) et de leurs conditions de travail déjà dégradées aux UMJ.

**Méthodologie de contrôle
Contrôle renforcé inter-unités
(CRI) de la DR Orly (DRO)
Orly, le lundi 29 janvier 2024**

Missions / Conditions de travail **Communiqué**



Les problématiques sont multiples !
Aux problèmes d'insécurité dans les contrôles et de dégradation des conditions de travail, liés au manque d'effectifs et de moyens, est venue s'ajouter une politique aveugle du chiffre.

Interrogé sur le sujet, le bureau Affaires juridiques et contentieuses (JCF1) de la DG ne s'est toujours pas prononcé sur la conformité de ce « protocole égyptien » inédit qui, selon la DRO, doit faire jurisprudence en douane !
Le formulaire joint à la procédure étant rédigé en langues française et arabe (pas de formulaire multilingue), nous pouvons aussi nous interroger sur le caractère discriminatoire d'une telle procédure, visant uniquement des Égyptiens.

Tout ça pour quoi ? Pour éradiquer en une semaine la filière nigérienne ? Pour tester une nouvelle politique de contrôle qui fera elle aussi jurisprudence ?
Quant à l'utilité du « protocole égyptien » dans la lutte contre le trafic international de tabac, comment parler de lutte contre la fraude (LCF) dans la non-interpellation d'individus préalablement ciblés car multi-récidivistes en la matière ?
Les personnels d'Orly peuvent-ils continuer à mettre en œuvre cette procédure, en toute méconnaissance de la refonte récente de l'article 60 et de la législation en matière de discrimination¹ ?! Leurs missions LCF ont-elles encore un sens à Orly ?

À Orly, la direction décide et les agents n'ont qu'à appliquer en dépit du manque d'effectifs, de moyens, et de réponse légale ferme. Mais les agents d'Orly ne sont ni des cobayes ni des machines à contentieux ! SOLIDAIRES se tient à leurs côtés : leurs conditions de travail se conjuguent à l'intérêt du service.

1 Article 225-1 du Code pénal, réprimé par l'article 225-2 du même Code : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006185295/



Méthodologie de contrôle problématique
Janvier 2024 – Communiqué

1/1



collègues ont interpellé un homme venant des Antilles. **Il avait 2 kilos de cocaïne sur lui : 1 kilo scotché autour de chaque cuisse. C'était tellement serré que ses pieds étaient devenus violets.** Hôpital, etc. Le problème, c'est que c'est la troisième fois qu'on l'interpelle, ce mec ! Il est interdit de métropole. À chaque fois, il prend 6 mois, il en fait trois et c'est reparti. »

Un cycle infernal qui ne s'arrête jamais. Dans la voix de nos interlocuteurs des douanes et de la PAF, il y a du fatalisme, de la résignation. Pour eux, la France est une passoire mondiale ? Pour eux, la France, c'est plus qu'une passoire mondiale, plutôt une raquette de tennis. Au moins une passoire retient les spaghettis ; avec une raquette, tout le monde passe à travers. D'une manière ou d'une autre.

Force est de constater qu'une fois en France en situation irrégulière, quasiment plus personne n'en repart. Aujourd'hui, 49 % des immigrés arrivés illégalement, et vivant dans l'Hexagone, sont nés en Afrique. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, 6,8 % des OQTF ont été exécutées en 2022. Après des semaines de palabres et de slalom législatif, la nouvelle loi immigration a été retoquée par le Conseil constitutionnel, paraphée par le chef de l'État le 26 janvier 2024 pour être publiée au *Journal officiel* du 27 janvier 2024. Plus d'empreintes digitales pour les nouveaux venus, plus de quotas migratoires, maintien du regroupement familial, mais surtout : le séjour irrégulier n'est pas un délit. Approuvée par le Sénat, cette dernière mesure prévoyait de rétablir le délit de séjour irrégulier en le sanctionnant

d'une amende de 3 750 euros et d'une peine de 3 ans d'interdiction du territoire, après avis favorable du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, mais elle a été considérée comme un « cavalier législatif⁵ » et ne figure pas dans le texte promulgué.

« Du coup, messieurs de la PAF et des Douanes, si ce n'est pas un délit d'être en situation irrégulière, à quoi sert finalement de contrôler les gens ? »

Fabien et Sam n'ont pas la réponse. Ils n'ont pas reçu de circulaire « d'en haut » là-dessus.

Nous avons contacté le ministère de l'Intérieur pour. Ni le service de presse, ni le directeur de la communication n'ont répondu à nos multiples appels.

Le slogan des agriculteurs était « Notre fin sera la vôtre ». À méditer. 3



ALEX JORDANOV

Alex Jordanov est un enquêteur indépendant, « toujours là où ça se passe » : dans le mouvement hip-hop aux USA dans les 80's, au *Vrai Journal* de Karl Zéro dans les années 1990 et aujourd'hui dans le journalisme d'investigation sur les services secrets. Son dernier ouvrage donne la parole aux agents de la DGSJ sur les combats qu'ils mènent au quotidien. *Nouveau Monde Éditions, 2021*



LE LIVRE QUI IRRITE LA DGSJ

1. Non accessible au public, ce fichier est commun à la police et à la gendarmerie et comprend des fonctionnalités telles que la reconnaissance faciale des personnes à partir de la photographie de leur visage. Il est complètement distinct du casier judiciaire, qui ne contient que les condamnations. Vous pouvez donc être recensé au TAJ sans avoir de casier judiciaire.
2. Direction générale de la sécurité intérieure. C'est un service chargé de rechercher, centraliser et exploiter le renseignement intéressant la sécurité nationale ou les intérêts fondamentaux de la nation.
3. Pour rappel, l'espace Schengen est un espace de libre circulation des personnes en Europe qui comprend les territoires de 23 des 27 pays membres de l'Union européenne et ceux de 4 États associés non membres (Norvège, Islande, Suisse et Liechtenstein). Au sein de cet espace, il n'y a pas de contrôles aux frontières intérieures pour les ressortissants des États membres ou d'un pays tiers. Les vols aériens entre villes de l'espace Schengen sont considérés comme des vols intérieurs.
4. Obligation de quitter le territoire français, délivrée par un préfet. La personne qui en fait l'objet est tenue d'exécuter immédiatement la mesure si aucun délai de départ volontaire ne lui est accordé, soit elle dispose d'un délai – généralement 30 jours – pour quitter le territoire français par ses propres moyens.
5. Un cavalier législatif est une disposition introduite dans une loi ordinaire par un amendement dépourvu de lien suffisant avec le projet ou la proposition de loi déposé sur le bureau de la première assemblée saisie. Il n'a donc pas sa place dans le texte dans lequel le législateur a prétendu le faire figurer.